



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 16 février 2023

<u>Date de la convocation :</u> 11 février 2023	L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 16 février à dix-neuf heures trente,
<u>Date d'affichage :</u> 11 février 2023	les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
En exercice : 15	<u>Etaient présents :</u>
Présent : 13	Karine KAUFFMANN, Maire
Votants : 15	Cécile BITOUN, Eric CHANTOT, Cécile CUIEL, Carla FICUCIELLO, Patrick FOURNIER, Bernard JUERY, Eric LAURENT, Laurence LELARGE, Manuel LEON, Philippe MARTINET, Angelina MOYET, Apolline SCHRECK, conseillers municipaux.
	<u>Etaient absents excusés :</u>
	Sylvain IGUNA (pouvoir donné à Eric LAURENT) Geneviève PINÇON (pouvoir donné à Apolline SCHRECK)
	Secrétaire de séance : Cécile BITOUN

V - ACQUISITION DES PARCELLES A1513, A1514, A1515

Exposé de M. JUERY :

Souhaitant assurer la préservation du caractère naturel du secteur, la commune souhaite faire l'acquisition de 3 parcelles cadastrées A1513, A1514, A1515 situées Chemin Latéral au lieu-dit « Les Grands Prés » représentant une superficie totale de 5 737 m². Ces parcelles sont situées en Zone NV : naturelle valorisée.

L'avis du conseil municipal est nécessaire à la réalisation de cette acquisition.

Délibération :

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances du 16/01/2023 et du 11/02/2023,

Entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ENTERINE l'acquisition des parcelles A1513, A1514, A1515 situées Chemin Latéral au lieu-dit « Les Grands Prés », d'une superficie totale de 5 737 m², pour un montant de 10.000 €.

- DONNE pouvoir à Madame le Maire pour signer tous documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan, le 17/02/2023

Le Maire
Karine KAUFFMANN



Rendu exécutoire par :

Dépôt en Sous-Préfecture le 17/02/2023

Et par publication le 17/02/2023

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 10
Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

le 17/02/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-078-217800840-20230217-V160223-DE

